

LA REDEVABILITÉ DANS LA CULTURE BANTU-CONGOLAISE

Introduction

Elie P. NGOMA-BINDA, Professeur à l'Université de Kinshasa. Membre du Comité de Rédaction de *Congo-Afrique*.
bindadekin@gmail.com

De toute évidence, le souci des organisateurs des présentes *Journées Sociales* axées sur l'exigence de redevabilité est éminemment éthique. Il est impératif de déraciner et de détruire la culture de la corruption morale vécue comme « pourriculture », c'est-à-dire, comme agréable et banale culture de la pourriture morale, laquelle semble être favorisée par l'absence de culture de redevabilité sur nos responsabilités, nos choix et nos actes.

Dans ce même ordre d'idées, je m'efforce de faire admettre que si réellement nous désirons accéder à l'émergence et au développement, il est juste, indispensable et urgent que nous nous donnions le devoir d'instituer la conscience et la culture de redevabilité dans notre culture bantu-congolaise moderne.

Je me propose donc de relever et de faire voir, pour faire travailler à les détruire, les racines de l'arbre du mal à l'ombre duquel se prélassent nos consciences, depuis la sphère politique principalement, s'accoutumant à l'évacuation du sens du juste et du bien dans la vie publique, s'adonnant allègrement au plaisir de la banalisation des valeurs détroussées ou révulsées, et se délectant à pleines gorgées du jus des fruits de la corruption existentielle, je veux dire, de la pourriture morale de l'humanité dans l'homme. Si l'arbre du mal a atteint une grosseur et une hauteur tout à fait incommensurables au milieu de l'espace public de nos vies contemporaines, c'est parce qu'il a des racines tout aussi profondes, grosses et solides dans notre propre sol, et qui soutiennent son tronc d'existence effrayante dans le ciel contre et en dépit de toutes les espèces de mouvements de blâmes jaillis de fortes volontés de vie et de pureté morale. Du reste, quelle qu'elle soit, grande ou petite, la corruption détruit insensiblement l'homme et la société.

La culture ancestrale, source de la culture contemporaine de non-redevabilité ?

On sait que pour guérir d'un mal, il faut préalablement en découvrir la cause, la racine ou la source. En ce qui concerne la non-redevabilité, il y a des gens qui pensent que notre corruption contemporaine, avec ses dimensions absolument effrayantes, a sa source dans la culture traditionnelle d'absence de notion comme de vertu de redevabilité. Et c'est à ce manque que s'adosserait la culture politique actuelle. Concrètement, la pourriculture de notre agir politique moderne trouverait sa source dans des traditions infirmes décrétées appartenir à l'authenticité congolaise ou africaine.

Contrairement à cette conception, il faut plutôt soutenir que, comme toutes les cultures du monde, la culture bantu-congolaise traditionnelle s'est construit un système de redevabilité solide ainsi que de sanction sans complaisance contre des déviances sociales et morales. Il faut plutôt imputer la culture contemporaine de non-redevabilité au laxisme moral hérité d'un accès postcolonial irraisonné aux privilèges et délices du pouvoir politique. Notre funeste histoire de la corruption et de la non-redevabilité est relativement récente.

Certes, là où il y a l'homme, là est le mal. Aucune société ne peut sincèrement se dire totalement exempte d'impureté morale. Même petite ou subtile, elle est destruction subreptice de l'humanité. En plus, toute corruption, comme la corruptibilité, a une histoire interne et, donc, une source de germination, une force, une forme et une ampleur spécifiques. Nos sociétés ancestrales n'étaient point parfaites. Et, comme toutes les sociétés raisonnables, elles ont élaboré des systèmes de défense contre la corruption et l'incurie de la non-redevabilité.

Pour échapper au danger de mort, inévitablement sustenté et véhiculé par la puissance de la corruptibilité humaine, toute société s'aménage des systèmes de lutte et de résistance contre sa propre pourriture, contre sa désintégration et sa disparition comme saine existence appelée à durer et à vivre heureuse. Seule la résistance énergique et sans repos permet à l'homme et à la société d'échapper à la mort comme pourriture totale de l'âme humaine.

Ainsi se trouve au cœur de l'existence humaine l'exigence de la redevabilité comme l'une des formes de résistance contre la corruption existentielle. La redevabilité est responsabilité sociale, reddition des comptes et nécessité de sanction contre les déviances. Être redevable devant la loi ou devant les autres c'est se reconnaître porteur de dette et du devoir de vérité au mandant.

Aucune société ne peut être bien ordonnée, ne peut guérir et se garantir une existence ni réelle ni convenable, ni agréable ni durable si en son sein, de l'intérieur, il y a absence de système de sanction adéquate rigoureusement

et raisonnablement déterminé par la loi et les mœurs pures. Ainsi, nos sociétés anciennes ont-elles inévitablement érigé, comme les autres, des systèmes adéquats garantissant l'ordre, la coopération et l'harmonie.

La culture de redevabilité et de pénalité bantu-congolaise

On peut considérer que, pour conjurer le mal dans la société, la loi réprobatrice et pénale coutumière bantu s'est organisée sur deux registres distincts mais interagissant de manière constante : le registre formel et le registre symbolique.

Le premier régit le comportement social à travers des lois, c'est-à-dire, des prescrits objectifs donnant lieu, en contrepartie, à une sanction formelle contre toute infraction à cet ordre préalablement défini. Dans la culture bantu traditionnelle des siècles passés, la sanction se matérialisait, de manière générale, 1° par *la peine de mort* (pendaison publique ou enterrement vivant), 2° par *l'ostracisme* (éloignement forcé de la personne coupable, définitivement exclue de la communauté), 3° par *la privation de certains droits* (comme ceux d'accéder à des moyens vitaux, à des lieux communs, à des champs, ou même au droit de se marier, etc.).

Bien plus, dans la culture traditionnelle, on connaît de manière claire et pertinente le principe qui veut que *quiconque accepte librement d'assumer une charge publique ou d'accomplir une mission donnée, s'oblige au devoir de rendre fidèlement compte de l'exécution de cette dernière*.

L'histoire, ci-dessous, du « *Le vieux chasseur et le mandaté préleveur de gibiers* » est illustrative de l'impératif, dans les sociétés traditionnelles, de rendre compte d'une mission que, de plein gré, on aura accepté d'accomplir.

Un célèbre chasseur devenu vieux et incapable de se rendre à la forêt pour inspecter ses pièges (il en avait six), confia cette mission journalière à l'un de ses neveux. (On aura compris que la culture est matrilineaire). La forêt était peuplée de nombreux animaux sauvages de toutes les espèces, mais les antilopes y étaient en très grande nombre.

Le premier jour, le jeune mandataire en qui le vieux chasseur avait placé sa pleine confiance s'en alla dans la forêt et préleva six antilopes qu'il rapporta à son vieil oncle qui, à son tour, lui en remit une pour sa famille. Le deuxième jour il trouva aussi six antilopes dans les pièges, mais au village il n'en présenta que trois à son oncle, arguant une certaine rareté qui commençait à se manifester dans l'immense forêt équatoriale primaire pourtant pleine de gibiers. En récompense, l'oncle lui en remit également une. Le troisième jour, le jeune préleveur trouva également six antilopes captives dans les trappes fabriquées de mains expertes par son oncle. Mais au village, le jeune mandataire se présenta les mains vides, évoquant une raréfaction complète de gibiers dans les forêts jadis opulentes en toutes choses, faune et flore.

Le vieux chasseur s'en étonna de manière forte, un doute profond s'installa dans son cœur sur la sincérité de son neveu.

Le quatrième jour il demanda cette fois-ci à son fils cadet mais déjà adulte d'aller voir les pièges. Ce dernier arriva près du lieu et, au loin, il aperçut son cousin le neveu de son père en train de prélever des antilopes dans chacun des pièges, et à quelque distance de là il se mettait à boucaner son gros butin... (Il était devenu vendeur de gibiers au bord de la route moderne).

Quand le soir du quatrième jour le préleveur de gibiers revint voir son oncle, il raconta que la forêt n'avait plus rien donné à nourrir la famille. Mais le fils cadet son cousin qui avait tout vu raconta la vérité à son père l'oncle du mandataire. Celui-ci fut confronté au témoin devant le tribunal des sages du village. Il fut jugé, reconnu coupable et, le mensonge étant une chose affreuse et ne payant point, il fut condamné à la peine d'ostracisme. Il fut banni du village. Le préleveur malhonnête fut ainsi contraint de quitter la communauté et se mit à errer, le regret et la honte dans le cœur, à travers des villages étrangers qui ne lui firent jamais confiance. Honni de tous, le malhonnête mandataire mourut loin de l'affection des siens après avoir été condamné à la lapidation à mort pour un motif similaire par des cœurs sans pitié ni complaisance envers les détourneurs de biens d'autrui.

Ce conte traditionnel fait bien savoir que dans la société bantou-congolaise, la culture de reddition des comptes et de responsabilité était une coutume sacrée. Quiconque l'enfreignait en subissait les conséquences. Et cette histoire était contée à tous les enfants pour leur inculquer cette sagesse dans l'esprit : *quiconque accepte une mission doit en assumer la responsabilité, doit se plier à en rendre compte fidèlement et à tout instant, et doit absolument accepter de subir les conséquences d'une éventuelle défaillance volontaire.*

Le second registre, d'ordre symbolique, régit le comportement de l'individu à travers des *interdits* sociaux. Par exemple, l'inceste est sanctionné, spirituellement, à travers des conséquences fâcheuses, sociales et même physiques (comme l'impuissance ou la stérilité tardive).

Entre autres systèmes traditionnels de sanction à un défaut de redevabilité, on dénombre, en plus de l'ostracisme ci-dessus évoqué, la peine de mort par pendaison publique, la vente en esclavage, l'exposition à la raillerie comme avec le *tshibau* en société luba-bantu, la sanction qui est infligée à une femme ou un homme infidèle (la personne est déshabillée et promenée sur tout le village) ou encore le *tshibindi* comme conséquence d'un acte incestueux ou d'infidélité (les enfants meurent, ou naissent handicapés).

L'essentiel à retenir est que, dans toutes les sociétés, l'exigence de fidélité impliquant le devoir de toujours rendre compte est une vertu cardinale, et son infraction est inévitablement suivie de sanction. Indispensable, la sanction joue le rôle de stabilisateur des volontés et libertés ; elle est un mécanisme régulateur de la vie humaine en société, contre les extravagances, les extrémismes et les dangers de disparition de l'humanité en l'homme.

Les sources du mal moderne de la non-redevabilité

Ainsi qu'on l'a noté, il est erroné de rechercher dans les mœurs et coutumes de nos sociétés traditionnelles les racines du mal d'absence de redevabilité politique devant ses actes, de non-assomption de ses responsabilités, ou de non-reddition des comptes. Le mal d'absence de redevabilité est essentiellement « moderne », c'est-à-dire, colonial et surtout postcolonial. Et ce mal a trois sources principales.

L'avidité capitaliste égoïste

La première source est l'*esprit d'avidité capitaliste*. Le mal apparaît, dans toute son ampleur et avec une virulence terrible, à partir de l'accès aux possibilités d'accumulation des richesses individualisables, en particulier avec la facilité du maniement de la monnaie, pièces et billets ; et avec, préalablement, la valeur extrême attribuée à l'argent comme moyen d'acquisition d'autres richesses. L'esprit matérialiste est source d'avidité et de jouissance égoïste.

Dans la société bantu-congolaise précoloniale, l'*égalité de pauvreté* ou des avoirs, ou encore l'abondance ou la rareté *commune* ou équitablement partagée des richesses entraînait la *non-envie* face à l'appropriation individuelle des biens matériels. Comme les champs, les maisons étaient « ouvertes », transparentes, n'avaient ni portes ni clôtures. C'est parce que chacun possédait ce que chacun possède. La culture bantu traditionnelle était ainsi une *culture de haut potentiel de non-envie, et de non-appropriation, pour soi seul, des biens de la communauté*.

Mais quand apparaît la culture capitaliste basée sur la rareté des biens, les envies égoïstes se sont allumées de manière forte, chaque individu voulant posséder sans jamais ni donner à l'autre ni rendre compte à la communauté. L'avidité capitaliste est d'essence égoïste. Et il est de la nature de l'égoïste de ne jamais vouloir rendre compte en quoi et à qui que ce soit. L'esprit capitaliste égoïste ne se sent point redevable. Et il n'est jamais disposé à rendre compte, tout comme à payer les impôts. Seule la contrainte – à travers le contrepied légal ou l'application rigoureuse de la loi – crée la culture de redevabilité et empêche les individus et la société de subir les ravages de l'avidité égoïste.

La pourriture morale des dirigeants politiques

La deuxième source est la *pourriture des têtes dirigeantes*. Ainsi qu'on le sait du poisson, toute société commence à pourrir par la tête. La pourriture signifie, essentiellement, la dégradation de la raison résultant en une grave incapacité à discerner, à distinguer le bien du mal et, finalement, à choisir de faire le bien. La dégradation de la raison en l'homme aboutit à l'ignorance. L'ignorance, ou la raison dégradée, ne permet point de voir que le bien conduit au bien et que le mal conduit au mal, en l'occurrence à la destruction de la raison chez les autres, en particulier dans le chef des personnes jeunes et de celles qui sont faibles d'esprit. L'homme qui manque de rendre compte détruit, sans peut-être le savoir, la base même qui, précisément, socialement le porte et qui lui permet d'exister comme personne humaine.

Et il apparaît que, au Congo indépendant devenu Zaïre puis République Démocratique du Congo, le relâchement moral et civique se manifeste, de manière forte, depuis la célèbre déclaration publique du Président Mobutu – agacé et piqué par je ne sais plus quelle mouche et à coup sûr par les conclusions déplaisantes du *Rapport Blumenthal* (un expert économiste allemand recruté pour, à notre place, gérer la Banque nationale du Zaïre à la dérive) – déclare, tout fier et concentré sur lui-même : « *Je ne dois rien à personne. Le peuple me doit tout !* ». Entendez : c'est le peuple qui doit le remercier, et qui ne le fait pas assez, sinon pas du tout, pour l'*unité nationale*, la *paix* et la *joie* des danses folkloriques, bienfaits que le « Chef », « Guide » de la révolution zaïroise, a généreusement apportés au peuple !

Dès lors qu'il ne doit rien au peuple, il a inévitablement et naturellement le droit de tout faire, en particulier celui de puiser – sans compter et sans explications à devoir donner à quiconque – dans les caisses de la banque nationale et des entreprises publiques. L'exemple ayant été donné d'en haut, la plus grande « récréation » commencera, et elle dure jusqu'aujourd'hui encore, en dépit des proclamations politiques – qui se sont avérées démagogiques – d'en finir une fois pour toutes. Chacun des dirigeants au sommet viole les règles d'administration financière, chacun puise dans les caisses publiques, et personne ne rend compte, personne n'est contraint de rendre compte.

La non-redevabilité est donc une culture nouvelle, créée par les hommes au pouvoir. En plus, aux désirs effrénés d'appropriation privée égoïste des biens matériels, la culture postcoloniale a ajouté l'avidité pour le bien spirituel du *pouvoir*, lequel permet justement d'accéder sans peine aux biens financiers et matériels, en des quantités colossales.

La focalisation de l'esprit sur l'avidité acquisitive écrase le pouvoir de la raison comme capacité de réflexion radicale au service de l'humanité. La raison bienfaisante disparaît. L'avidité pour le pouvoir politique aveugle

l'intelligence, raccourcit la vue, et détruit la vie de la société. Et c'est ce qui se passe dans la culture congolaise postcoloniale. L'avidité politique fait pourrir la conscience et pousse à se soustraire au devoir de redevabilité, de communauté, devoir de solidarité dans les joies et dans les peines.

La non-redevabilité est apparue avec l'arrivée de « têtes pourries » à la direction politique des nations, c'est-à-dire, avec l'accès au pouvoir des chefs aux idées et préoccupations outrancièrement égoïstes, focalisées sur l'acquisition des biens matériels pour eux-mêmes, ainsi que sur la conservation à tout prix du pouvoir politique et, par le fait même, des possibilités d'accès aisé au pouvoir financier.

Le mal d'impunité

La troisième source de la culture de non-redevabilité dans la culture bantu-congolaise moderne est le *mal d'impunité*. Si la non-redevabilité est une culture qui prospère, c'est parce que les dirigeants politiques, foncièrement habités par l'envie et l'avidité pour les richesses matérielles, sont spirituellement de faible intégrité, intellectuellement minuscules et gravement incapables de compétence morale.

L'avidité pour le pouvoir économique et politique supprime la capacité de discipline de soi-même eu égard au respect des prescrits de la Constitution, de la loi et des vertus morales. N'ayant guère de garde-fous dans son exercice du pouvoir, le dirigeant au sommet de l'État pourrit nécessairement et contamine les autres organes du corps politique qui suivent son exemple sans jamais s'inquiéter, surtout s'ils sont de la même famille politique, confrérique ou biologique. C'est l'abus du pouvoir au sommet de l'État qui fait naître la pratique et la culture de l'impunité. L'impunité aggrave et généralise, au sein de la société, les pratiques de corruption sordide et de prédation cynique sur les biens de la communauté.

La culture de l'impunité a elle-même pour source le *laxisme moral généralisé et entretenu* par les têtes, elles-mêmes pourries, qui sont aux commandes de la république. L'exemple venant d'en haut, le laxisme fleurit sur le sol politique et social dépourvu de réelle résistance populaire efficace. Et la résistance efficace n'est elle-même possible que par une puissante volonté commune du peuple s'opposant collectivement au mal.

Conclusion

La culture de la non-redevabilité dans la société bantu-congolaise contemporaine a sa source non point dans les cultures bantu-congolaises précoloniales, mais plutôt, dans l'esprit capitaliste postcolonial fait d'avidité implacable désormais inculturé et ancré dans nos modes de vie. La non-redevabilité gît et s'épanouit sur le lit de l'impunité radicale. L'impunité s'enracine et se répand dans les esprits, des jeunes comme des vieux gestionnaires, à la faveur du laxisme moral généralisé et du gangstérisme politique éhonté surgis du sol de la putréfaction totale des mœurs politiques au sommet de la république, comme absence complète d'éthique politique.

La jouissance de l'incommensurable bénéfice de la redevabilité n'est possible qu'à la faveur d'une *culture de la sanction sans complaisance* contre les méfaits des dirigeants politiques au sommet de la structure étatique. Cette option suppose de créer un véritable *État de droit éthique*. Ce dernier est celui dans lequel tout citoyen gérant des biens communs s'oblige à rendre constamment compte au mandant et est contraint de répondre, par la sanction rigoureuse, des conséquences éventuelles de ses décisions et actes. Et la sanction la plus appropriée pour un dirigeant politique au sommet qui aura abusé de son pouvoir par des vols, des détournements et/ou des assassinats, entretenant par le fait même la culture de l'impunité et de la non-redevabilité, est celle de la *prison ferme proportionnée* et, en même temps, de la *confiscation de tous ses biens*, meubles, immeubles et financiers mal acquis, y compris et impardonnablement ceux qui auront été placés dans les « paradis bancaires » et fiscaux des pays étrangers.

L'avènement de l'État de droit éthique et de redevabilité est impossible en dehors d'une *ferme et forte volonté, de la part des forces vives* de la nation entière, de porter dans leur cœur une épaisse cuirasse de pureté morale faisant germer et soutenant les raisons et actions résolues de puissants mouvements citoyens déterminés et correctement organisés. Si l'action des mouvements des citoyens – à la vie terriblement dégradée et à l'avenir atrocement compromis – s'avère insuffisante, l'appel à agir des *forces supranationales salvatrices* sous la forme d'ingérence politique et militaire salvatrice est une nécessité morale à assumer de manière pleinement lucide et responsable, comme voie de secours d'extrême recours.

Encore une fois, si réellement nous désirons accéder à l'émergence pour tous et voulons voir les souffrances atroces de notre population disparaître ou même reculer, alors il est juste, indispensable et grand temps que nous nous levions et, tous ensemble, collectivement en des groupes appropriés, exigeons l'institution efficace et urgente, dans les mœurs politiques, de la culture de redevabilité dans notre culture bantu-congolaise moderne. Seule la culture de l'éthique politique peut nous faire accéder au salut réel, individuel et collectif. ■